

Havre le 10 Avril 1850

A Votre Excellence Monsieur le Président de Messieurs les  
Membres du Conseil Fédéral à Berne.

Messieurs,

Je me reproche en quelque sorte d'avoir laissé parler ma susceptibilité & d'avoir  
provoqué la longue Lettre, que M. le Président a eu la bonté de m'écrire le  
6.4. mais votre Excellence ne regrettera pas sa peine, en apprenant que  
la bonne Lettre, m'est un parfait encouragement, qu'elle m'a fait oublier  
mes tribulations & que ma volonté animée d'un nouveau zèle pour remplir de mon  
meux les devoirs de mon Consulat.

Dieu raste il y a quelque chose qui me fatigue plus que l'expédition des Réfugiés  
c'est la force de nos émigrants qui arrivent ici, avec des accords passés à Bâle avec  
les Allemands. Zwilshenkarts Fischer de ex  
ils sont toujours plus trompés, volés & mal traités. Si tous les faits odieux  
qui viennent à ma connaissance & qui appellent mon intervention restèrent dans  
ma tête, j'en deviendrais malade. Heureusement j'ai appris à oublier ce qui  
fait mal.

mon intention est d'écrire un mémoire, de l'adresser à la Société de Berne, qui déjà  
s'est occupé d'émigration; mais le temps me manque pour faire quelque chose  
de bien. Sans compter qu'en fait de mes propres affaires, je vois la devant  
moi deux énormes écueils, sur lesquels j'ai des rapports à faire à notre  
Tribunal.

Vos Députés sont réunis. Ne serait-il donc pas possible de leur dire:  
" Il se pratique en Suisse une industrie qui est une tache pour le pays, qui  
" consiste à tromper, à déposséder nos malheureux émigrants. Le moyen  
" d'entraver l'exercice de cette odieuse industrie, consisterait à ce que chacun de vous  
" de retour dans son Canton, voudrait bien donner la plus grande publicité à l'avis  
" suivant: *Liibu Landtschilt, firtjes Gint, non elnu Underwundninnig d'gnubung*  
" *la Dnu fin fof ju kienne Contractu mit isnu unelntun, und unipfo fane nuref*  
" *Havre, mo non Gustand d'isnu Gynnef, der Consul, fin l'istun und nuref gubun*  
" *Kurtz, isnu nu d'ingun gupur nind.*  
" Les agents se permettent de faire marcher, que leurs accords peuvent faire  
" apercevoir à nos concitoyens le libre passage par la Suisse. Dites à vos représentants  
" qu'il n'en est rien, que le Gouvernement Français n'a aucun prétexte de mettre  
" des entraves au passage des Suisses, parce que les Suisses n'ont jamais été en  
" sa charge, par la bonne raison que la Suisse veille sur ses enfants même  
" à l'étranger. Mais que lorsqu'il est convenu de la faire, d'assigner à  
" la frontière de certaines justifications, et ne peut appartenir à des agents  
" d'émigration de les fournir, & qu'une attestation des autorités locales, que  
" l'émigration a des moyens suffisants à Francfort ou à Havre, devraient avoir  
" autant de cas plus de crédit que des accords que l'on n'exécute ni à l'aveugle  
" qui tarderont à y avoir avantage.  
" D'ailleurs vaudrait encore, que les Députés puissent parler dans leur pays, la  
" bonne nouvelle de la formation d'un Bureau fédéral à Bâle — mais  
" je n'insisterai pas davantage là dessus.



3.  
 Dans un autre fait Romsid de  
 f 1000. - au 16 et 17 sur Paris,  
 1400. - au 19 et 20 sur Paris,  
 f 3000. - dont je vous envoie sous de duction de  
 f 2. - pour visa pour Timbre en

2990. - Le Conseil de Police m'ayant converti de mes avances. Mes  
 detours pour le Conseil fectuel, j'ai versé jusqu'à ce jour  
 f 77. 56. à Klein & Stoll. sermons Guillaume envoyée le 14 Dec. au Dep. de  
 f 35. - à Jules Guggenbium " " " " " " " " " " "  
 f 44. - note de frais pour Steuve payée à Waamer Lenzger de  
 f 15. - payé le 20 février au refuge Halberger de Saxe.  
 f 209. - à H. Rejager - Guillaume S. C. sermons Mattheu du 25 Mars  
 f 49. 60. à 28 " " " " " 7. 20 " " " du 29 Mars  
 f 82. 40. à 32 " " " " " 21. 37 " " " de 2 Avril  
 f 783. 75 à 31 " " " " " 38. 51 " " " de 8 "  
 f 528. 90 à " " " " " 52 a " " note incluse

40  
 f 2825. 20. - Vous m'avez donc bien voulu se occuper d'autres Romsid  
 " me faire  
 Dans ma note du 8 Oct. divers articles se trouvaient en blanc, veuillez les faire  
 remplir comme suit :

130. - à Georges Thielmann Guillaume n° 40  
 94. - à J. Haffner " " 41.  
 D. Wang " " "  
 W. Woll " " "  
 H. Weinger " " "  
 S. Kneiffenberger " 42.  
 Ludwig Krenner " " "  
 etait porteur d'une assignation d'un 40 de francs  
 21. - à Georg Bentler " 45.

Ces 5 Refugés ne sont parties qu'aujourd'hui pour New York par  
 le paquebot Zurich avec les cinq réfugiés Krammüller & femme  
 Haeckler  
 J. Feica  
 S. Stahl-

6  
 ma note d'aujourd'hui et ces derniers je n'ai payé que les sommes qui  
 leur ont été assignées par vous.

Thielmann avait une assignation qui m'autorisait à payer par sa traversée  
 Romme " " " " " 40 de francs.

Les autres étudiants furent à avoir besoin que de mes conseils mais quand ils  
 se furent présentés à moi, j'ai dû leur rendre l'insuffisant de leurs moyens &  
 je leur ai dit le champ faire l'idée de leurs parents. et quelques francs pour  
 out, en de quoi (Rommé avec les f 40 que je lui payai d'abord) pour payer  
 chacun f 100. de voyage & vivres; mais arrivés le 8 et le 9, j'ai dû payer  
 leur séjour à l'auberge, leur toilette & leur courrier de Suisse. C'est  
 l'explication des paiements que je vous indique ci dessous. et je suis  
 certain qu'ils sont partis sans un sou  
 après le départ de Schwarz & Sander, la Police m'a fait remettre  
 f 100. par lui même le Port, ayant déclaré en cela faire remiser  
 par l'entrepreneur du consulat de Londres, j'ai eu pouvoir restituer les

7<sup>o</sup> - car je lui avais payé, quand il avoit eu pavoir partir p Newyork & j'ai écrit le conseil fédéral de cette somme.

6

Je conserve avec soin vos Recommandations & vos Assignations, & je n'attends qu'un bon occasion, pour vous les envoyer avec mes quittances. Mr Burman m'écrit que le ministre a donné des Ordres pour que nos Réfugiés ne soient plus obligés de quitter le chemin de fer à Melun. J'ai écrit hier un Dénouement des B. u. V. p. Londres, pour solliciter une réduction sur le prix de 10 Sch. Et m'a promis d'appuyer ma demande auprès de l'administration de ces Bateaux à Londres.

7

La Police insinua des Dates des Vires des Passeports moi je vous indique la Date du Départ des Navires qui emportent nos Réfugiés, c'est là la cause de la Différence que vous avez remarquée entre les Notes que je vous transmets.

13-8

Du reste déjà dans ma dernière, j'avois substitué la Date de Départ à celle du Visa des Passeports & j'ai suivi la même marche par la copie ci-jointe de la Note que la Police m'a remise ce matin.

9

Je n'ai pas entendu parler du sort de nos Réfugiés à Londres & je ne crois pas que le Gouvernement Anglois songe le moins du monde à mettre obstacle à leur arrivée.

J'ai effectivement reçu de la Banque de Berne le dernier trimestre de 1849.

29-8

Je remarque à l'instant que mon Chancelier auroit fait que je n'eusse demandé que la Note générale des Réfugiés partant, mentionnant alors pour la Date du Visa & leurs Passeports & la Date du Départ des Navires.

Veuillez agréer Messieurs la nouvelle Assurance de ma haute considération & de mon entier dévouement,

Professeur de la Souffrance Supérieure

J. Wanner

10

Mr Burman qui j'ai été chargé de la Vente du Titre de 16 écus pour les Epoux Venti & M. Albrighi, me renvoie la procuration ci-jointe pour des faits de forme. Le Défendeur Venti supplie Charles Joseph Venti & comme la procuration s'appelle seulement Charles et finit par faire ajouter le nom de Joseph & de faire approuver le renvoi par les Epoux Venti & par le Notaire. A la fin, je vous ferai obligé de renvoyer la pièce à Mr Burman & certainement.

Apr 11

Toujours point de Navire p La Nouvelle Orléans, mais abondance de Navires p Newyork. Page 80

1090.

Leipzig am 13 April 1850

Herrn, Kausel

Leipzig am 10 April 1850

Kausel in Havre undt mein Kousel in Basel der (Glaubh)  
Venti von Malvaoglio Carl. Deller zur ymanuue u. b. Kausel  
Kausel mein Kausel "Joseph" in.  
Es geht das Alt. All an Tullin in Kausel u. in Kausel  
Dun Kausel. G. Kausel Kausel = Kausel mein Kausel.

1090